

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GILDAS-DES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Saint-Gildas-des-Bois, sous la Présidence de Monsieur Jean-François LEGRAND, Maire.

Date de convocation : 27/03/2024

Date d'affichage : 27/03/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de votants : 27

Présents : M. J-F. LEGRAND, Mme D. FRASLIN, M. J-P. BONOUVRIER, Mme O. DEPIROU, M. B. LELIEVRE, Mme P. ROY, M. F. ROUSSEAU, Mme C. ROLAND, M. L. FAVREAU, M. P. BIDON, M. L. PLAUD, M. H. BLANDIN, Mme C. MAHE, M. T. DANIEL, M. J. BLANCHARD, Mme S. PLAUD, Mme S. LE MAGUERESSE, M. A. BOMPE, Mme E. POTTIER-CLEMENT, M. M. POULARD M. M. GUENO, Mme G. JOUNY-BRIAND, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Y. DENIGO (pouvoir à M. G. JOUNY-BRIAND), Mme L. FAUCHER (pouvoir à M. J-P. BONOUVRIER), Mme A. MICHAUD (pouvoir à Mme. E. POTTIER-CLEMENT), Mme F. ALLAIN (pouvoir à M. M. POULARD), Mme C. HOUIS (pouvoir à M. F. ROUSSEAU),

N°2024.IV.04-BILAN DES CESSIIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES 2023.

Conformément à l'article 11 de la loi n° 95-127 du 08 février 1995, M. le Maire donne un rappel des mutations immobilières réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2023.

Date	Localisation	Nom	Montant
- ACQUISITIONS			
22/03/2023	Terrains AK150-156 LES CLOYARDS_ZM11 BERNUGAT	ROLLAIS	5 698,00 €
25/05/2024	FRAIS TERRAINS AK150-156 LES CLOYARDS_ZM11 BERNUGAT		699,32 €
26/04/2023	TERRAIN ZL95 RINEUVE	ROLLAIS- LEGRAND- JOUITTEAU	174 000,00 €
09/06/2024	FRAIS SUR ACQUISITION TERRAIN ZL95 RINEUVE		2 861,56 €
25/10/2023	ACQUISITION_ZN301-RUE-BELAIR	BAREL Claude	1 798,00 €
25/10/2023	ACQUISITION_ZN303--RUE-BELAIR	BERTAU Julien	2 726,00 €
25/10/2023	ACQUISITION_ZN305-RUE-BELAIR	CHEVALIER Daniel	1 740,00 €
- CESSIIONS			
31/12/2023	Cession Local AK 198 -Rue de la Gare	Sté MONTCAVILLON	50 000,00 €

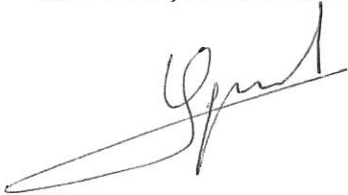
Accusé de réception en préfecture
044-214401614-20240408-DE2024IV04-DE
Date de télétransmission : 13/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024

M. le Maire souligne que ces opérations immobilières réalisées répondent bien aux objectifs recherchés par l'Assemblée.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve ce bilan des cessions et acquisitions immobilières 2023 qui est annexé au Compte Administratif 2023

FAIT A SAINT GILDAS DES BOIS, LE 8 AVRIL 2024.

**Le Maire,
Jean-François LEGRAND.**



**La secrétaire de séance,
Olivia DEPIROU.**

